



## Aperçu | Environnement opérationnel

- Depuis 2012, la détérioration des conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), et en particulier dans le Nord-Kivu et la Province-Orientale, a entraîné un afflux de réfugiés congolais en Ouganda. En juillet 2013, la situation s'est aggravée lorsque des attaques sur la ville de Kamungo, au nord de la province du Nord-Kivu, ont provoqué la fuite de plus de 66 000 Congolais vers le district de Bundibugyo, en Ouganda. Pour y faire face, une opération d'aide d'urgence a été montée et le centre de transit de Bubukwanga a été ouvert dans le district de Bundibugyo, les réfugiés étant ensuite transférés vers le site d'installation de Kyangwali, dans le district de Hoima.
- L'Ouganda a adopté une loi et une réglementation sur les réfugiés en 2006 et 2010 respectivement, intégrant ainsi ses obligations internationales à sa législation nationale. La prochaine étape du processus devrait être l'élaboration d'une politique relative aux réfugiés, formulée par le Gouvernement sur les conseils techniques du HCR, qui servira de guide pour l'application de la loi et de la réglementation.
- Dans l'ensemble, l'Ouganda continue d'appliquer une politique généreuse en matière d'asile en accueillant les réfugiés venus des États voisins. Les autorités se chargent de l'accueil, de l'enregistrement et de la délivrance de documents d'état civil aux réfugiés et statuent sur les demandes d'asile et les recours avec le soutien du HCR.
- Les demandeurs d'asile qui arrivent dans les régions frontalières ont accès aux services publics existants tels que l'eau, l'assainissement, les centres de santé et les écoles, ainsi qu'aux ressources naturelles telles que le bois de chauffe, qu'ils partagent avec la communauté locale. De plus, le Gouvernement déploie des fonctionnaires, des professionnels de santé et des enseignants sur les sites d'installation des réfugiés et la pharmacie nationale met des fournitures médicales et du personnel à la disposition des opérations du HCR.

### Présence du HCR prévue en 2014

<b>Nombre de bureaux</b>	<b>12</b>
<b>Effectifs totaux</b>	<b>202</b>
Internationaux	18
Nationaux	145
JEA	5
Volontaires des Nations Unies	29
Autres	5

- Le Gouvernement ougandais alloue des terres sur lesquelles les réfugiés peuvent s'installer et qu'ils peuvent cultiver pour produire leur propre nourriture et vendre les excédents. Par rapport aux camps, qui n'existent pas en Ouganda, ces sites d'installation offrent aux familles de réfugiés de meilleurs moyens de subsistance pour assurer leur sécurité socio-économique et réduire leur dépendance vis-à-vis des différentes formes d'aide, notamment alimentaire. La politique gouvernementale à l'égard des réfugiés leur accorde la liberté de mouvement, tant que ceux qui vivent à l'extérieur des sites d'installation peuvent subvenir à leurs besoins. Dans cette optique, et pour mieux répondre aux difficultés spécifiques auxquelles les réfugiés urbains sont confrontés, le HCR et ses partenaires continueront à mettre en œuvre des stratégies de protection et de subsistance coordonnées et adaptées au contexte urbain.
- Du fait de leur taille, les plus grands sites d'installation présentent des défis en termes d'infrastructure et de budget qui nuisent aux activités de protection et d'assistance vitale du HCR. Il est essentiel, bien que coûteux, de poursuivre les investissements dans les routes d'accès, la sécurité, la protection, l'eau, l'assainissement, la santé, la nutrition et l'éducation. Au niveau national, l'Organisation continuera à étudier la question de la pénurie de terres aptes à accueillir les réfugiés dans un pays à la population et à l'économie en pleine expansion, afin d'éviter les affrontements autour des ressources, les conflits et les éventuels déplacements de ressortissants nationaux et de réfugiés.
- Les possibilités d'obtention du statut de résident sont limitées pour les personnes réfugiées en Ouganda. Cependant, le Gouvernement a récemment manifesté sa volonté d'envisager la création d'un statut de résident particulier pour apporter une solution aux déplacements de longue durée.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Selon les prévisions du HCR, les trois principales populations relevant de sa compétence en 2014 dans le cadre de son opération en Ouganda seront les demandeurs d'asile et les réfugiés en provenance de RDC, de Somalie et du Soudan du Sud, qui sont en très grande majorité arrivés au cours des cinq dernières années.

Les Congolais, qui représentent deux tiers des réfugiés et des demandeurs d'asile présents en Ouganda, ont pour la plupart fuit le conflit et les zones en proie à la violence dans la province du Nord-Kivu. Les ressortissants somaliens, quant à eux, sont principalement originaires des régions centrales et méridionales où règne l'insécurité. Enfin, l'Ouganda n'a cessé d'accueillir depuis 1989 des demandeurs d'asile et des réfugiés fuyant le long conflit qui opposait le Gouvernement soudanais à l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS). Les derniers arrivants proviennent majoritairement de régions du Soudan du Sud touchées par des affrontements locaux et des violences intertribales.

## Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
<b>Réfugiés</b>	Rép. dém. du Congo	172 650	172 650	218 990	218 990	260 160	260 160
	Somalie	23 570	23 570	27 120	27 120	29 770	29 770
	Soudan du Sud	16 980	16 980	17 090	17 090	21 730	21 730
	Pays divers	44 360	44 360	50 580	50 580	54 520	54 520
<b>Demandeurs d'asile</b>	Rép. dém. du Congo	8 420	8 420	8 710	8 710	9 000	9 000
	Érythrée	4 460	4 460	4 610	4 610	4 770	4 770
	Somalie	7 590	7 590	7 840	7 840	8 110	8 110
	Pays divers	8 560	8 560	8 850	8 850	9 150	9 150
<b>Réfugiés rapatriés durant l'année</b>	Ouganda	20	20	20	20	20	20
<b>Apatrides</b>	Apatrides	100	100	100	100	100	100
<b>Autres</b>	Ouganda	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
<b>Total</b>		<b>346 710</b>	<b>346 710</b>	<b>403 910</b>	<b>403 910</b>	<b>457 330</b>	<b>457 330</b>

## | Réponse |

### Besoins et stratégies

En 2014, les programmes du HCR viseront avant tout à maintenir la préparation et les capacités de réponse aux situations d'urgence dans le pays ; à garantir l'accès à une protection juridique et physique ; à assurer la bonne exécution des services essentiels en matière de santé primaire, de nutrition, d'éducation, d'eau, d'assainissement, d'hygiène, d'abris, d'infrastructures, de voies d'accès et d'articles domestiques pour les nouveaux arrivants et la population existante ; ainsi qu'à améliorer les perspectives de solutions durables et leur mise en œuvre.

Les stratégies d'intervention prévues dans le domaine de la protection, des services essentiels et du renforcement des

capacités des autorités locales sont fondées sur les résultats des évaluations participatives des besoins, sur les projections des ressources disponibles, ainsi que sur un processus consultatif interorganisations et gouvernemental. Ces stratégies s'appuient sur les réalisations accomplies en 2013.

En 2014, le Haut Commissariat entend poursuivre ses projets de renforcement des capacités avec les autorités et ses partenaires, afin d'accroître la qualité des interventions, des partenariats et des résultats obtenus. Par ailleurs, le HCR tâchera de coopérer plus étroitement avec les pouvoirs publics, les organisations de développement et ses partenaires pour qu'un appui stratégique soit accordé aux priorités des communautés locales dans les zones d'accueil des réfugiés.

## Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
<b>Besoins de base et services essentiels</b>			
<b>État de santé de la population amélioré</b>			
En 2014, le HCR axera ses efforts sur : la sensibilisation de la communauté aux comportements bénéfiques pour la santé, les conseils en faveur de modes de vie plus sains, la prévention et le traitement des maladies, ainsi que l'accès à des soins de santé primaires et des services d'orientation de qualité. Ses activités consisteront par exemple à dispenser des soins préventifs et à assurer l'accès aux soins de santé, aux services d'orientation et de prise en charge et aux traitements médicaux, afin de contribuer à la lutte contre les maladies qui peuvent être prévenues et traitées et de réduire ainsi le risque d'épidémies.			
<b>Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (pour mille et par mois)</b>	Réfugiés congolais, somaliens, rwandais et burundais	0,2	0,2
	Réfugiés et demandeurs d'asile soudanais et sud-soudanais	0,0	0,1
<b>Mesure dans laquelle les personnes ont accès à des soins de santé primaires</b>	Réfugiés congolais, somaliens, rwandais et burundais	100 %	8 %
	Réfugiés et demandeurs d'asile soudanais et sud-soudanais	100 %	30 %
	Réfugiés et demandeurs d'asile urbains	95 %	21 %
<b>La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation</b>			
En 2014, le HCR et le Gouvernement poursuivront avec leurs partenaires la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière d'éducation (2013-2016), afin de faciliter l'accès à une éducation de qualité et d'améliorer les résultats. Cette stratégie vise à lutter contre l'analphabétisme et à accroître les taux de scolarisation et de rétention des élèves, afin de prévenir le travail des enfants, les mariages précoces et autres pratiques nuisibles.			
<b>Pourcentage d'enfants d'âge scolaire scolarisés dans le primaire</b>	Réfugiés congolais, somaliens, rwandais et burundais	100 %	Domaine prioritaire
	Réfugiés et demandeurs d'asile soudanais et sud-soudanais	100 %	Domaine prioritaire
	Réfugiés et demandeurs d'asile urbains	90 %	Domaine prioritaire

### Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu

Le HCR et ses partenaires veilleront à ce que l'ensemble des communautés et des catégories démographiques bénéficient d'un approvisionnement suffisant en eau potable, afin d'éviter les mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement et de prévenir ainsi les épidémies et les décès.

#### Nombre moyen de litres d'eau potable disponible par personne et par jour

Réfugiés congolais,  
somaliens, rwandais et  
burundais

20 litres

5 litres

### Accès optimal aux services de santé de la procréation et de lutte contre le VIH

En 2014, l'Organisation s'attachera avant tout à améliorer les services de santé de la procréation et de lutte contre le VIH par des formations, des campagnes de sensibilisation, une implication accrue des communautés dans les activités liées à la maternité sans risque et à la santé génésique, ainsi que l'accès à des services de prévention et de traitement du VIH et du sida. De plus, le HCR, le Gouvernement et leurs partenaires prévoient d'étendre l'accès immédiat à des soins continus et de qualité pour les personnes vivant avec le VIH et le sida.

#### Pourcentage de victimes recevant une prophylaxie post-exposition dans les 72 heures suivant un viol

Réfugiés congolais,  
somaliens, rwandais et  
burundais

100 %

Aucun

Réfugiés et demandeurs  
d'asile soudanais et  
sud-soudanais

100 %

Aucun

#### Mesure dans laquelle les personnes ont accès à des services de lutte contre le VIH

Réfugiés congolais,  
somaliens, rwandais et  
burundais

100 %

10 %

Réfugiés et demandeurs  
d'asile soudanais et  
sud-soudanais

100 %

20 %

Réfugiés et  
demandeurs d'asile  
urbains

90 %

8 %

### Abris et infrastructures construits, améliorés ou entretenus

En 2014, le HCR procédera à la rénovation de la voirie existante et à la construction de nouvelles routes sur les sites d'installation des réfugiés. Un bon réseau routier améliorera l'accès aux personnes relevant de sa compétence, la fourniture de l'aide alimentaire et l'accès aux centres de santé et autres services essentiels, tout en contribuant à réduire les risques de violence sexuelle et sexiste.

#### Pourcentage de ménages vivant dans des logements convenables

Réfugiés congolais,  
somaliens, rwandais et  
burundais

80 %

10 %

Réfugiés et demandeurs  
d'asile soudanais et  
sud-soudanais

90 %

10 %

#### Nombre de kilomètres (km) de routes d'accès construits

Réfugiés congolais,  
somaliens, rwandais et  
burundais

200 km

140 km

Réfugiés et demandeurs  
d'asile soudanais et  
sud-soudanais

103 km

28 km

### Approvisionnement suffisant en articles ménagers et de première nécessité

En 2014, le HCR continuera à venir en aide aux réfugiés sur les sites d'installation en distribuant des articles de première nécessité et en fournissant des protections périodiques et du savon à toutes les femmes en âge de procréer. Cela contribuera à réduire les maladies liées à l'hygiène et à promouvoir de meilleures conditions de vie pour les réfugiés.

#### Pourcentage de ménages dont les besoins en produits essentiels et domestiques sont satisfaits

Réfugiés congolais,  
somaliens, rwandais et  
burundais

100 %

5 %

#### Pourcentage de femmes munies de protections périodiques

Réfugiés congolais,  
somaliens, rwandais et  
burundais

100 %

Aucun

Réfugiés et demandeurs  
d'asile soudanais et  
sud-soudanais

100 %

20 %

### Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés

En 2014, le HCR offrira des formations techniques et professionnelles ciblées, fournira des intrants agricoles améliorés et dispensera un appui technique aux réfugiés pratiquant l'agriculture et l'élevage sur les sites d'installation, afin d'accroître leur autonomie et de les aider à progresser sur la voie de l'autosuffisance.

#### Pourcentage de personnes (18-59 ans) ayant une entreprise ou une activité indépendante depuis plus de 12 mois

Réfugiés congolais,  
somaliens, rwandais et  
burundais

60 %

20 %

Réfugiés et  
demandeurs d'asile  
urbains

30 %

15 %

#### Nombre de personnes recevant des kits de production ou des intrants pour l'agriculture, l'élevage ou la pêche

Réfugiés congolais,  
somaliens, rwandais et  
burundais

40 000

20 000

Réfugiés et demandeurs  
d'asile soudanais et  
sud-soudanais

3 900

2 400

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Administrations locales des districts d'Adjumani, d'Arua et de Kiryandongo, Cabinet du Premier ministre

#### ONG :

Action Africa Help - Ouganda, Africa Humanitarian Action, African Initiative for Relief and Development, American Refugee Committee, Conseil danois pour les réfugiés, Église pentecôtiste d'Ouganda, Fédération luthérienne mondiale, Humanitarian Initiative, InterAid - Ouganda, Just Relief Aid, Medical Teams International, Nsamizi Training Institute for Social Development, Société ougandaise de la Croix-Rouge, Windle Trust - Ouganda

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Administrations locales des districts de Bundibugyo et de Hoima

#### ONG :

African Centers for Treatment and Rehabilitation of Torture Victims, Agence adventiste de secours et de développement, Agence de coopération et de recherche pour le développement, Concern, Conseil finlandais pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, GOAL, Human Rights Network - Ouganda, Humedica, Malteser International, Marie Stopes International, Médecins Sans Frontières, Oxfam, Public Defenders Association of Uganda, Real Medicine Foundation, Refugee Law Project, Samaritan's Purse, Save the Children, Service jésuite des réfugiés, Vision mondiale, War Child, Welthungerhilfe, World Harvest Mission

#### Autres :

CICR, FAO, FNUAP, HCDH, OIM, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNICEF, VNU

## Coordination

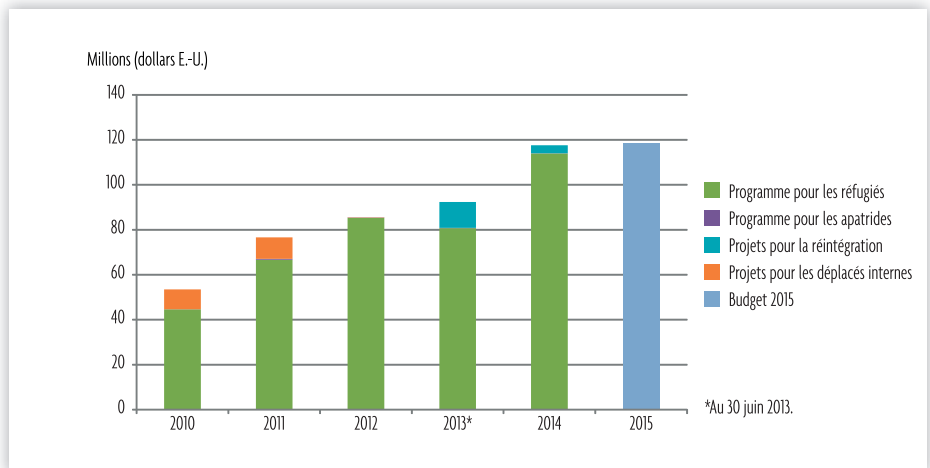
Le service des réfugiés du Cabinet du Premier ministre, principal organisme gouvernemental chargé des affaires de réfugiés, coordonne conjointement avec le HCR les activités visant à répondre à leurs besoins de protection et d'assistance, tant dans les situations d'urgence que dans le cadre des programmes en cours. Cette coopération permet d'assurer de véritables consultations et des interventions coordonnées entre les institutions gouvernementales et le HCR, avec le soutien des ONG locales et internationales et des partenaires onusiens.

Des réunions de coordination stratégique et de partage de l'information entre les organisations se tiennent au niveau national comme au niveau des districts, où l'accent est de plus en plus mis sur la coordination des interventions en termes de protection et de services essentiels.

## Informations financières

Au cours des quatre dernières années, les besoins financiers de l'opération du HCR en Ouganda sont passés de 53,5 millions de dollars E.-U. en 2010 à 92,4 millions de dollars dans le budget révisé de 2013. Cette augmentation est principalement due à la croissance de la population relevant de la compétence du HCR, du fait de l'afflux permanent de réfugiés en provenance de l'est de la RDC depuis le premier trimestre 2012. Afin que l'Organisation puisse continuer à répondre à cette situation d'urgence en 2014, le budget a été chiffré à 117,6 millions de dollars E.-U.

### Budget pour l'Ouganda | 2010–2015



### Budget 2014 pour l'Ouganda | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	Total
<b>Budget 2013 révisé (30 juin 2013)</b>	<b>80 696 083</b>	<b>137 928</b>	<b>11 542 541</b>	<b>92 376 553</b>
<b>Environnement de protection favorable</b>				
Droit et politique générale	215 179	0	0	<b>215 179</b>
Institutions administratives et pratiques	0	65 000	0	<b>65 000</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	707 158	0	0	<b>707 158</b>
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	402 381	0	0	<b>402 381</b>
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	210 928	0	0	<b>210 928</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 535 646</b>	<b>65 000</b>	<b>0</b>	<b>1 600 646</b>

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	Total
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>				
Conditions d'accueil	2 108 473	0	0	<b>2 108 473</b>
Enregistrement et établissement de profils	1 767 713	0	0	<b>1 767 713</b>
Procédures de détermination du statut	977 375	0	0	<b>977 375</b>
Documents individuels	92 870	0	0	<b>92 870</b>
Enregistrement et documents d'état civil	620 095	0	0	<b>620 095</b>
Regroupement familial	230 298	0	0	<b>230 298</b>
<b>Sous-total</b>	<b>5 796 825</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 796 825</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>				
Protection contre la criminalité	1 155 371	0	0	<b>1 155 371</b>
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 242 881	0	0	<b>1 242 881</b>
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	100 545	0	0	<b>100 545</b>
Protection des enfants	884 618	0	0	<b>884 618</b>
<b>Sous-total</b>	<b>3 383 415</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 383 415</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>				
Santé	9 588 612	0	0	<b>9 588 612</b>
Santé procréative et services liés au HIV	42 268 241	0	0	<b>42 268 241</b>
Nutrition	1 151 383	0	0	<b>1 151 383</b>
Sécurité alimentaire	787 981	0	0	<b>787 981</b>
Eau	4 005 198	0	0	<b>4 005 198</b>
Assainissement et hygiène	2 451 387	0	0	<b>2 451 387</b>
Abris et infrastructure	5 617 932	0	0	<b>5 617 932</b>
Articles ménagers de base	3 765 274	0	0	<b>3 765 274</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	598 766	0	0	<b>598 766</b>
Éducation	5 387 996	0	0	<b>5 387 996</b>
<b>Sous-total</b>	<b>75 622 772</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>75 622 772</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>				
Mobilisation communautaire	1 402 045	0	0	<b>1 402 045</b>
Coexistence avec les communautés locales	160 790	0	0	<b>160 790</b>
Ressources naturelles et environnement commun	1 111 293	0	0	<b>1 111 293</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	4 428 286	0	0	<b>4 428 286</b>
<b>Sous-total</b>	<b>7 102 414</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 102 414</b>
<b>Solutions durables</b>				
Stratégie de solutions globales	14 000	0	0	<b>14 000</b>
Retour volontaire	1 358 256	0	0	<b>1 358 256</b>
Intégration	72 925	0	3 605 705	<b>3 678 630</b>
Réinstallation	2 046 848	0	0	<b>2 046 848</b>
<b>Sous-total</b>	<b>3 492 029</b>	<b>0</b>	<b>3 605 705</b>	<b>7 097 734</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>				
Coordination et partenariats	940 402	0	0	<b>940 402</b>
Gestion et coordination des camps	170 995	0	0	<b>170 995</b>
Gestion des urgences	578 156	0	0	<b>578 156</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	381 198	0	0	<b>381 198</b>
<b>Sous-total</b>	<b>2 070 751</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 070 751</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	2 445 256	0	0	<b>2 445 256</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	12 487 735	0	0	<b>12 487 735</b>
<b>Sous-total</b>	<b>14 932 991</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 932 991</b>
<b>Total du budget 2014</b>	<b>113 936 841</b>	<b>65 000</b>	<b>3 605 705</b>	<b>117 607 547</b>